

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, cette loi anti-inflation, à l'étude actuellement, ne sera à mon avis d'aucune utilité pour résoudre le problème de l'inflation, puisque premièrement, c'est une loi qui a été mise à l'essai ailleurs sans succès; deuxièmement, ce sont des mesures qui vont créer des embêtements à tout le monde; commerçants et hommes d'affaires, employeurs et employés. La Commission anti-inflation, de même que le directeur chargé de l'application des mesures proposées ainsi que le tribunal d'appel, auront fort à faire pour faire respecter les exigences contenues dans le Livre blanc, déposé à la Chambre le 14 octobre dernier, et de la loi qu'on étudie à l'heure actuelle. Par cette loi et les méthodes d'application qu'on y propose, le gouvernement aura droit de vie et de mort sur n'importe quelle société ou entreprise canadienne. Il aura le même pouvoir à l'égard de tout groupe d'employés, unis dans un syndicat d'ouvriers, car le grand inquisiteur viendra fourrer son nez dans toutes les affaires privées au Canada. On a vu un système semblable, monsieur l'Orateur, dans la Russie de Staline et dans la Chine de Mao. On se prépare à imposer au peuple canadien une dictature qu'on a l'audace d'appeler volontaire mais qui, en fait, est obligatoire.

J'ai été agréablement étonné de constater que malgré la campagne électorale que le parti conservateur progressiste avait faite en 1974, réclamant à grands cris le gel des prix et des salaires, que ce parti craigne un contrôle excessif de l'administration ou des administrateurs dans l'application de cette loi.

J'ai été également étonné de voir que le parti socialiste canadien, le Nouveau parti démocratique, se dit lui-même craintif devant cette loi nettement à gauche.

Or, monsieur l'Orateur, si on veut vraiment et efficacement non seulement empêcher les prix de monter mais de les faire baisser et ce, de façon durable, sortons des sentiers battus, cherchons d'autres solutions.

Le gouvernement qui est au pouvoir depuis 1963, le gouvernement actuel, a eu toute la latitude possible pour combattre l'inflation, mais par son action, par ses mesures de toutes sortes dans tous les ministères, conseillé par les plus grands économistes, il en est arrivé à la situation où il se trouve aujourd'hui. Il a conduit le Canada au bord de la faillite, et chaque fois qu'on a demandé, l'an dernier, il y a deux ans, ou avant, au gouvernement de prendre des mesures pour arrêter cette montée des prix, le gouvernement nous répondait toujours que c'était la même chose en Europe, aux États-Unis, au Japon.

Or, aujourd'hui, il décide de prendre des mesures, et il prend les mêmes qui ont été appliquées en Angleterre et aux États-Unis et qui n'ont donné aucun résultat, du moins pas les résultats anticipés.

Or, inutile, monsieur l'Orateur, de revenir longuement sur l'inflation, ses causes et ses effets, mais pourtant, à la page 695 de l'Encyclopédie britannique, on lit ce qui suit:

La valeur de l'argent est le reflet de la valeur des marchandises et des services que ceux qui utilisent l'argent peuvent obtenir en échange quand ils décident de s'en départir. La valeur ne dépend pas directement de la substance de l'argent ni de la volonté du gouvernement.

Quand nous parlons de la hausse des prix, cela veut dire la diminution de la valeur du dollar. C'est également ce qu'on appelle l'inflation. L'inflation constitue un vol et une fraude légalisés. La baisse de la valeur du dollar signifie que le chèque de paie achète de moins en moins de produits. Les épargnes, en dépit de la hausse du taux de l'intérêt, permettent d'acheter moins de produits aujourd'hui

### Loi anti-inflation

d'hui qu'il aurait été possible d'en acheter il y a quelque temps.

Les syndicats de travailleurs, voyant la baisse de la valeur de l'argent, pressent l'industrie en vue d'obtenir des salaires plus élevés, non seulement en regardant ce qui arrive à la diminution actuelle de leur salaire réel, mais également en prévision des diminutions futures du pouvoir d'achat. C'est ainsi que se produit l'escalade en vue d'obtenir des salaires plus élevés. Mais des salaires plus élevés se reflètent inévitablement dans les coûts et éventuellement dans les prix.

Les partis politiques et les agents du Trésor n'ont qu'un seul remède. Ils font en sorte que moins d'unités monétaires soient disponibles en restreignant les avances bancaires, en diminuant les dépenses gouvernementales et en limitant ou en empêchant les hausses de salaires.

C'est ce qu'on appelle une politique déflationnaire.

Mais une telle politique conduit à la stagnation industrielle, à l'augmentation du chômage et à des relations industrielles chaotiques. La période d'entre les deux guerres constitue un exemple classique, alors que la déflation réussissait à réduire les prix en créant des millions de chômeurs, des milliers de faillites, des grèves générales et en entraînant des destructions de richesses tangibles et réelles. Les usines et les chantiers maritimes étaient démantelés et vendus en ferraille, la terre restait en friche et les richesses dont avaient besoin les consommateurs étaient jetées à la mer.

● (1520)

Il faut changer de méthode. Au cours des 100 dernières années, nous avons connu des «booms» et des crises qui se sont produits à des intervalles de plus en plus rapprochés et qui sont principalement attribuables aux variations de la valeur des unités monétaires. L'émission de plus d'argent réduirait sa valeur, ce qui est l'inflation, tandis que la diminution de la quantité d'argent augmentait sa valeur, ce qui est la déflation. Mais ce qu'il faut, c'est l'équation, l'égalité, une quantité d'argent qui soit exactement égale à la somme des prix.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer ici comment les banques créent le crédit. La preuve en est faite dans la brochure *Only Banks Create Money*, dans le rapport Mac-Millan, où l'on fait voir comment les banques procèdent, ou encore dans le dossier *Comment les banques créent l'argent*, publié dans le journal *Regards* du mois de février 1971. La justification qu'ont les banques pour revendiquer ce droit exclusif provient de ce qu'il y a longtemps les banques gardaient de l'or en réserve, que les déposants pouvaient réclamer sur demande.

Cette théorie s'est effondrée dès le début de la Première Guerre quand les banques, incapables de remplir leurs promesses, durent demander au gouvernement d'imprimer de la monnaie de papier pour les empêcher de faire faillite. Aujourd'hui, l'or ne joue aucun rôle dans notre système monétaire interne. Ainsi, les banques ne sont plus justifiées aujourd'hui de réclamer le monopole exclusif de la création du crédit.

La base réelle de tout l'argent se trouve dans les biens et services qui peuvent être obtenus en échange de l'argent et les banques ne sont pas les propriétaires de cette base. Le monopole de la création du crédit doit être brisé, parce qu'il ne se justifie plus et parce que le crédit bancaire est fourni pratiquement d'une façon exclusive aux seuls producteurs dans l'économie. La production des biens et des services se trouve dispersée entre une multitude de mains.